

ARRETE n°2018-134

fixant le calendrier électoral pour le renouvellement des représentants des usagers et des personnels au conseil de gestion de l'UFR médecine

**Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
(dénomination d'usage de l'Université Paris 12 - Val de Marne),**

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne dans leur rédaction issue des modifications introduites par délibération du Conseil d'administration en date du 10 novembre 2017 ;

Vu les statuts de l'unité de formation et de recherche de médecine en date du 24 juin 2005 ;

Le comité électoral consultatif entendu ;

ARRETE

Article 1 : Les opérations électorales en vue du renouvellement des représentants des personnels et des usagers au conseil de gestion de l'UFR de médecine se dérouleront selon le calendrier suivant :

Affichage des listes électorales sur chaque site	Au plus tard le lundi 15 octobre 2018
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	Jeudi 25 octobre 2018 à 12h00
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les personnels dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande leur part	Jeudi 1 ^{er} novembre 2018 <i>(uniquement par voie électronique après le 31 octobre 2018 à 16h)</i>
Fin du délai d'enregistrement des procurations	Mercredi 07 novembre 2018 à 12h00
SCRUTIN le jeudi 08 novembre 2018 de 9h00 à 17h00 UFR de médecine - 8 rue du Général Sarrail - 94010 Créteil	
Proclamation et affichage des résultats	<i>Dans les 3 jours qui suivent la fin des opérations électorales.</i>

Article 2 : Le directeur par intérim et la responsable administrative de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 8 octobre 2018

Le Président

Jean-Luc Dubois Randé